

L'ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

UNE COOPÉRATIVE QUI MISE SUR LA VIE



L'entrepreneuriat funéraire au Saguenay date du début du XIXe siècle. Anées après années, décennies après décennies, les services aux familles endeuillées ont évolué en fonction des rites et des coutumes de la région. Initiée en 1997, l'Alliance funéraire du Royaume a poursuivi l'oeuvre de ses pionniers et s'est adaptée aux besoins de la population, sans jamais quitter des yeux les valeurs de dignité et de respect qu'elle véhicule depuis sa création.

On ne peut pas parler de l'Alliance funéraire du Royaume sans mentionner la cohabitation de deux entreprises autonomes étroitement liées entre elles dans les services qu'elles dispensent à la population du Saguenay : la Coopérative funéraire de Chicoutimi et la Corporation des Cimetières catholiques de Chicoutimi. La première a été créée en 1997. Son objectif : préserver le patrimoine funéraire de la région, car à cette époque, une multinationale américaine s'était donné comme objectif stratégique d'acheter les entreprises funéraires privées du Saguenay avec l'intention arrêtée de créer un monopole. La montée des prix devenait alors inévitable.

Durant la même année, la Corporation des Cimetières catholiques qui travaille au financement, à la réfection, et à l'entretien des cimetières du Diocèse de Chicoutimi fait construire un Mausolée-Columbarium destiné à offrir aux familles une autre alternative pour la disposition du corps, en offrant aux familles des enfeus (cryptes) qui est un emplacement pour conserver les cercueil durant 99 ans. Ce Mausolée-Columbarium est le seul au Saguenay-Lac-St-Jean.

Ce partenariat assure aujourd'hui des services haut de gamme comprenant trois résidences funéraires ainsi que deux complexes modernes qui offrent sur place une salle d'exposition, une chapelle, une salle de réception et un Columbarium, ce qui permet à la Coopérative de mieux répondre aux besoins des familles et à la nouvelle tendance du marché funéraire au Québec.

Depuis 1997, l'Alliance funéraire du Royaume compte près de 4 500 membres. La formule d'adhésion est simple. Chaque actionnaire achète une carte de membre au montant de 20 \$, ce qui lui donne accès à différents rabais avec sa nouvelle carte de membre « **Avantages-Vie** » dont les principaux produits et services sont axés sur la santé des personnes comme l'exercice, la détente et la bonne nutrition. À son décès, le détenteur de la carte a aussi droit à une réduction sur les services et produits funéraires. « Chez nous, même si nous travaillons avec la mort, on ne veut pas que les gens meurent, nous voulons qu'ils maintiennent la plus belle qualité de vie qui soit, au cours de leur vie, commente M. Alain Girard, directeur général de l'Alliance qui emploie 35 employés à temps plein et à temps partiel.

Au cours des dernières années, la coopérative a investi un million de dollars pour financer son développement. Filaction, Investissement Québec, Desjardins, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et la Fédération des Coopératives Funéraires du Québec ont participé à la réalisation des nouveaux aménagements.

Nul besoin de dire que ce créneau coopératif a démontré sa rentabilité au cours des dernières années. La Coopérative retourne annuellement à la communauté saguenéenne sous forme de dons et commandites à des organismes communautaires quelque 40 000 \$ ainsi qu'un montant de plus de 30 000 \$ à ses membres sous forme d'es-comptes sur les services funéraires.

Bien au-delà des chiffres, il y a les valeurs de dignité et de respect. « C'est ici que notre entreprise se démarque et que l'aspect humain prend tout son sens. Le deuil est une étape difficile à traverser, mais il doit être vécu pleinement. C'est ce que notre organisation tente d'accomplir en nous associant à des groupes d'entraide de la région et en employant un personnel formé et éduqué afin de supporter les personnes qui survivent à leur proche, conclut M. Alain Girard.

